

# A l'école de tir

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **61 (1923)**

Heft 4

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-217766>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

vrier de M. Wehrlin ; un ouvrier de M. Rumpf, mécanicien.

M. J.-J. Mercier, douloureusement affligé de ce déplorable accident, nous prie de faire connaître publiquement à ses concitoyens sa vive et profonde reconnaissance pour les secours et pour toutes les marques d'intérêt qu'il a reçues d'eux, dans cette malheureuse circonstance.

Une souscription fut ouverte en faveur des victimes.

Nous ne calculerons point. En portant notre tribut nous ne ferons point une insultante estimation du dommage que la perte d'un incident peut porter à ses proches ; la vie d'un époux ou d'un père ne peut être compensée par un peu d'or, mais l'or que nous distribuerons sera la marque de notre admiration pour un acte de dévouement, un titre d'honneur pour les familles des citoyens victimes de leur généreux courage.

En 1831, le rédacteur du *Nouvelliste*, d'où nous tirons les détails qui précèdent, était, sauf erreur, Charles Monnard.

Un sermon prêché par le pasteur L. Fabre, dans l'« Eglise de Lausanne » (Cathédrale) lors de l'installation des nouvelles autorités issues de la constitution cantonale de 1831, fut imprimé et vendu deux batz au profit des familles des victimes de l'inondation du 4 septembre.

**Agenda Ménager Romand 1923.** — Un volume relié toile souple, 2 fr. 50. — Librairie Payot et Cie, Lausanne, Genève, Vevey et Montreux.

La maîtresse de maison de ville ou de campagne, la demoiselle de bureau ou de magasin, l'ouvrière comme l'apprentie, les personnes ayant des professions libérales, toutes les femmes apprécieront « l'Agenda Ménager Romand ».

Celui-ci renferme un calendrier journalier pour recevoir les inscriptions quotidiennes les plus diverses, tandis que de nombreux formulaires permettent de noter rapidement les contrôles de linge, adresses et recettes utiles, relevés de compteurs, objets et livres prêtés, etc.

Puis vient un aide-mémoire où la lectrice trouvera des renseignements pratiques et actuels sur l'alimentation rationnelle et économique, les combustibles, le mobilier, les premiers secours en cas d'accidents et les soins à donner aux bébés et aux malades, etc., etc.

Pour terminer, de nombreuses indications sur la culture des légumes, fleurs, plantes d'appartement et l'élevage des poules et lapins intéresseront les lectrices.



### COLLOQUE

**B**LLES sont trois. Trois petites filles de cinq ans, arrêtées au milieu de la route qu'elles occupent en souveraines. Yvonne, les cheveux embroussaillés retombant sur son mince visage barbouillé, lance de tous côtés, de ses yeux noirs, des regards hardis. De son bras replié, elle appuie contre elle une poupée, ou plutôt ce qui fut une poupée, dont il ne reste qu'une moitié de corps surmonté d'une tête méconnaissable sans une tignasse tenace ; à ce corps tient, par la force de l'habitude, un lambeau d'étoffe qui fut à son tour, une robe. Les cheveux également embroussaillés de la poupée donnent à celle-ci une ressemblance avec Yvonne.

Yvonne et sa poupée sont incontestablement délabrées toutes deux, mais Yvonne n'en a pas conscience, elle est satisfaite de sa poupée et d'elle-même.

— J'ai... j'ai une poupée... annonce-t-elle à ses deux compagnes.

La jolie Florence, fraîche et pimpante jette un coup d'œil au lamentable objet ; elle ne dit rien, ses deux petites mains se joignent devant elle ; en imagination, elle presse sur son cœur la belle poupée qui dort dans son berceau, à la maison.

Ruth redresse son nez impertinent. Elle connaît fort bien la ruine qu'Yvonne dénomme poupée ; elle ne l'honore d'aucun regard et les joues gonflées par un mépris extrême, elle dit :

— Pough !... Poupée...

Un grand silence succède à cet échange de phrases lapidaires.

Les poules du moulin se sont enfuies de leur enclos pour s'aventurer sur la route ; les trois petites filles sont immobiles à la même place ; il fait très chaud, mais là où elles sont, la maison voisine projette une ombre agréable.

Le « colloque » n'a subi aucun changement apparent. Yvonne, toujours embroussaillée, furète de ses yeux noirs, à gauche et à droite.

Florence n'a pas décroisé ses mains et Ruth, la tête orgueilleusement rejetée en arrière, a regonflé ses joues en coulant vers la poupée un œil ironique. Soudain, la grille du chiffonnier s'ouvre toute grande, les trois fillettes se rangent au bord de la route et l'auto du chiffonnier passe en ronflant. Les yeux noirs d'Yvonne ont suivi son père et elle annonce une fois encore :

— Nous... nous, on a une auto.

Florence a décroisé ses mains, elle détache la corde à sauter passée autour de sa taille et esquise gracieusement un pas en avant et un pas en arrière.

Ruth renifle. La supériorité est évidente ; si Ruth n'a pas de poupée, elle n'a, non plus que sa famille, pas d'auto. Les yeux d'Yvonne se sont faits provoquants ; on la sent prête à jeter quelque vanterdisse.

Ruth la dévisage, cherchant la phrase, le mot qui amoindrit.

Mais, voilà que de la grille restée ouverte, surgit le char du chiffonnier, traîné par le petit cheval du chiffonnier et cela passe avec un bruit de ferraille et des claquements de fouet, devant les petites filles.

— Et puis nous... nous, on a un cheval, clame Yvonne.

Florence fait quelques pas en avant, quelques pas en arrière, dans le cadre léger de sa corde.

— Nous... nous... dit Ruth, son visage tendu vers l'azur immuable au-dessus de sa tête, quêteant une inspiration indispensable à tant d'orgueil ; puis ses yeux clairs, froids et triomphateurs sur Yvonne : Nous... notre chatte aura bientôt des petits.

Mme David Perret.

Comme Cendrillon. — Madame à sa femme de chambre : Vous avez sans doute de très petits pieds, Marie ! — Marie : Oh oui, madame, je chausse le 36, mais je peux chausser le 35... Pourquoi Madame me demande-t-elle ça ? — Madame : C'est que, deux fois déjà, j'ai trouvé du coton au bout de mes souliers de bal.

### LE PARLER DE CHEZ NOUS

L'article suivant, qui a pour auteur un ancien collaborateur et ami du *Conteur*, a paru dans la *Feuille d'Avis de Vevey*.

Dans un jugement sur la Suisse romande et ses écrivains, une Française nous conseillait d'abandonner l'étude du patois vaudois pour la lecture des *Lettres persanes* ou des *Mémoires d'Outre-tombe*. Le conseil n'a pas été suivi, du moins par le peuple des campagnes, et, pour ma part, je ne saurais m'en affliger. Car si telles tournures équivoques sont condamnables : Je vous *promets*, pour Je vous assure. — Il a *marié* une Genevoise, pour... épousé. — J'ai dîné *avec* une fondue. Je l'ai aperçu *depuis* la fenêtre, etc., il convient de garder jalousement certains mots du cru colorés, savoureux, expressifs, qui ne choquent ni le goût ni les convenances, certains termes spéciaux servant à désigner des choses de chez nous et qu'on ne peut remplacer par aucun autre.

Il n'est point indispensable que le paysan s'exprime comme le citadin raffiné ou « parle comme un livre ». Tout ce qu'on peut raisonnablement lui demander, avec Rousseau, c'est qu'il sache ce qu'il veut dire et le dire clairement, sans s'embarrasser d'autre chose.

Or, *tauan* est plus clair que *tan* ou *ton* ; *poche* que *cuiller à pelage* ; *sarcloret*, que *binette* ; *raisin de mars* ou *raisinet*, que *groseilles à grappes* ; *meuron*, que *mûre* ; *Chaud lait* n'est pas synonyme de *lait chaud* ; ni *chambre crue*, de *chambre froide*. Chacun chez nous sait qu'au gros de l'hiver il fait bon près du fourneau de catelles, et que, s'il neige beaucoup, on sort le triangle. Et c'est la saison où, au village, on mange des atriaux et de la saucisse à rôtir, sans s'inquiéter si l'Académie est ou n'est pas d'accord. Le vigneron et le bovaillon raperchent les vaches.

Plusieurs de ces expressions de chez nous viennent directement du latin : *messeiller*, de *messies*, moissons ; *dérupé*, de *dérupia*, lieux escarpés ; *égue*, (jument) de *équid* ; *biole*, de *bétula*, bouleau ; *clédar*, de *claudo*, je ferme ; ou du provençal : *camber*, de *gamba*, jambe ; *appondre*, de *apoudre*. Quelques mots se rencontrent dans Rabelais : *escrabouiller*, *fuste*, *coquasse*, *grofinier*. Rabelais écrit une *serpe* ; le Vaudois dit : *une serpent*. Nous disons *unflot* (pour fléau). Or, Clément Marot avait dit, avant nous :

« Comme s'il fust le « fleau » de justice divine ».

Et ceux qui prononcent *aujourd'hui* ne font qu'imiter Louis XIV qui, dit-on, prononçait *aujourd'hui*. Au seizième siècle, on écrivait *cadénat*, d'où nous avons fait *cadénater*. Qu'il s'en *ale* était généralement admis au dix-septième siècle ; *brigander* se trouve dans Calvin. Théophile Gautier a écrit *traverser* un pont, M. de Vogué : *à revoir !* et Lamartine a laissé tomber ce vers de sa plume :

« Et nous n'avons à nous que le « jour d'aujourd'hui ».

Nous sommes donc en fort bonne compagnie...

Nous avons de plus pour nous, très souvent la raison de la logique :

*J'enverrai* est plus régulier qu'*enverrai* ; *siau* plus logique que *seau* ; sous *tasse*, que *soucoupe*. *Ugène* était la prononciation d'autrefois. *Colidor* lui-même a pour lui les lois du langage...

Par quoi, s'il vous plaît, remplacer *affauti*, qui plaisait à Ste-Beuve ? *Aouiller* les vaches, *s'abecquer* sur une chaise, mettre *bônner* des pommes, enclâter une mesure, le raisin *traluit* ? Et *bricélet*, et *gringe*, et *gâtion*, et *bisquer* ?

Quoi de plus joli que : *la fine rosée à la ravure du soleil*, *un rien de temps*, *il est tout capot*, *une cachemaille*, *pleurer sa peine* ? Que dites-vous des onomatopées : une *siclée*, une *pioulée*, *cresener*, *zonner*, *gorgoter* ? Y a-t-il rien de plus énergique que : *s'escormancher*, *se potrinquer*, *renaufer*, *quinquer*, *niguedouille*... Un *totasson*, un *botouillon*, un *grimpion* ?

Gardons ces expressions caractéristiques. Laissons-le vivre à côté du langage des gens cultivés, en marge du dictionnaire et de la grammaire. C'est dans ces mots-là que revit le passé, l'âme même du peuple. Vous figurez-vous l'effet qu'elles doivent produire sur celui qui, loin de la terre natale, les entend tout à coup, avec l'accent qui les souligne ? N'est-ce pas comme une bouffée de l'air du pays qu'il respire avec délices ? Et celui qui les lui apporte n'a-t-il pas, comme dit Cherbulliez, sa patrie sur les lèvres ?

A. Roulier.

A l'école de tir. — Le lieutenant surveille le tir. Une des recrues l'irrite par sa maladresse.

— Dites donc, vous, dit-il, qu'est-ce que vous fichez ? vous n'avez pas encore mis une balle dans la cible.

L'autre se retourne, tout étonné.

— Vous devez vous tromper, mon lieutenant, mon fusil fait autant de bruit que les autres.

Un on deux tours ! — Madame mécontente : Vous n'avez pas tourné mon matelas, Marie ?

— Non madame, je ne le tourne pas tous les jours, mais deux fois tous les deux jours.